

Portant rectificatif au décret N°2010 – 312 du 29 juin 2010 portant Promotions et Nominations à titre Normal et Civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
GRAND – MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N°90 – 32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N°94 – 029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la Loi N° 2002 – 17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- VU la loi N° 87 – 018 du 21 septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N°2010 – 305 du 18 juin 2010 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N°2009 – 051 du 02 Mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N°2005 – 473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON – GUEZO en qualité de Vice – Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88 – 337 du 29 Août 1988 et 99 – 243 du 14 Mai 1999 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Compte Rendu Intégral des travaux de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 23 avril au 04 Juin 2010 ;
- VU les Lettres en date du 1<sup>er</sup> et 20 septembre 2010 adressées au Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par les requérants.

## DECRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : le décret N°2010 – 312 du 29 juin 2010 portant promotions et nominations à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin est rectifié comme suit :

### **6 – Ministère de la Justice de la Législation et des Droits de l'Homme**

Monsieur KODO Rémy Yawo, Magistrat est promu au grade d'Officier de l'Ordre du Mérite du Bénin (Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin par décret N° 2000 – 33 du 02 Février 2000).

#### **Au lieu de :**

Nommé Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin.

**Article 2** : sont nommées à titre normal et Civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception, les personnalités dont les noms suivent :

### **21 - Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé des Transports Terrestres des Transports Aériens et des Travaux Publics.**

#### **Lire :**

Monsieur EKEHUNHO Emmanuel, Ingénieur de Conception en Génie Mécanique

#### **Au lieu de :**

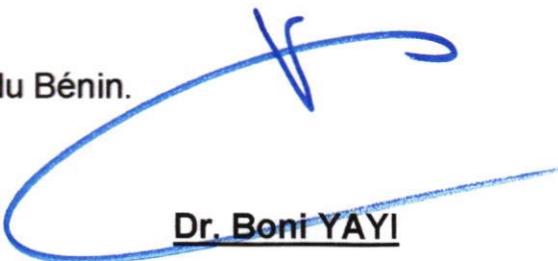
CAKPO Emmanuel, Ingénieur des Services Techniques des T.P.

Le reste sans changement

**Article 3** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 13 octobre 2010

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,  
Grand – Maître de l'Ordre National du Bénin.

  
**Dr. Boni YAYI**

La Grande Chancelière de  
l'Ordre National du Bénin

  
**Dr. Koubourath OSSENI**